M. Smith (Moose-Mountain): Fort bien, monsieur l'Orateur. Mais, eu égard à ce que je voulais dire, ma proposition exigera tout de même quelque argent. Nous pouvons toujours nous débrouiller sans parler du budget. Il n'en coûterait pas tellement cher de prendre soin de ces personnes âgées, d'aider vraiment celles qui souffrent le plus. Mais qu'est-ce que je propose? La solution que voici. D'abord nous en remettre aux municipalités du soin de décider qui bénéficiera d'une autre prime de vie chère, si on veut l'appeler ainsi. Celle-ci pourrait varier avec l'indice du coût de la vie, cet indice dont je ne m'occupe pas beaucoup d'ailleurs et que notre collègue de Témiscouata (M. Pouliot) juge absolument inutile. Enfin, on pourrait tout de même s'en servir. Il faudrait aussi que les gouvernements provinciaux soient en partie responsables du versement de cette prime, ainsi que le gouvernemet fédéral. Mais à combien cela reviendrait-il? Je n'entrerai pas dans les détails mais peut-être que 25 p. 100 par les municipalités...

Une voix: Oh!

M. Smith (Moose-Mountain): Encore cette exclamation. Je demande qu'on veuille bien attendre la fin de mes observations. J'ai dit que je n'entrerais pas dans les détails, je laisse ce soin à l'honorable député qui fait entendre ces "oh". Les gouvernements provinciaux pourraient contribuer le quart, et le gouvernement fédéral la moitié. Si c'est trop, demandons le huitième aux municipalités, le huitième aux provinces et les trois quarts au gouvernement fédéral.

M. Ross (Souris): Pourquoi les municipalités?

M. Smith (Moose-Mountain): L'honorable député demande: "Pourquoi les municipalités?" Je suis quelque peu étonné d'entendre cette question dans la bouche d'un homme qui a fait partie si longtemps d'un gouvernement municipal.

M. Ross (Souris): C'est pour cette raison que je le demande.

M. Smith (Moose-Mountain): Parce que les municipalités devraient assumer une certaine responsabilité dans ce domaine. C'est ainsi que la répartition devrait se faire, à moins que nous ne parlions que pour le simple plaisir de nous entendre parler nous-mêmes. Je demande qu'on fasse quelque chose pour ces vieillards.

J'ai été préfet d'une municipalité avant de venir ici, et un conseil municipal est constitué comme la Chambre des communes dans ses grandes lignes, à l'exception du préfet. Je ne puis concevoir d'autre groupe, si nous

voulons venir en aide à ces vieillards, qui soit mieux placé pour agir que les municipalités et les conseils municipaux, sous la direction du préfet. Ils peuvent très bien désigner ceux qui ont besoin d'aide dans les municipalités. Ils pourraient même découvrir les personnes qui sont trop humbles pour venir demander qu'on les aide davantage. L'honorable représentant de Souris sera de mon avis à ce sujet, je crois.

M. Ross (Souris): Je ne le suis pas du tout.

M. Smith (Moose-Mountain): Nous avons tous passé par ces dures épreuves. C'est peutêtre à cause du côté où il siège que le représentant de Souris déclare que le gouvernement fédéral devrait s'en charger en vertu d'un tel programme. Si j'étais préfet ou membre de ce conseil et qu'il en fût ainsi, je soutiendrais peut-être que tous les pensionnés de ma municipalité devraient recevoir cette allocation fédérale. Cependant, je crois qu'on pourrait en abuser. Voilà pourquoi je pense que cette responsabilité devrait incomber à la municipalité.

Je n'ai plus qu'une observation à faire. Je demande aux membres des deux côtés de la Chambre, s'ils veulent sincèrement,-comme je le crois,—faire œuvre utile, de voter contre le projet d'amendement dont la Chambre est saisie, car je crois qu'il sera rejeté. Je me propose certes de contribuer à son rejet. Au cours du débat sur l'exposé budgétaire, nous entendrons parler de ceux qui souffrent de l'inflation et du coût élevé de la vie. A mon sens, ce sont les vieillards qui en souffrent le plus. Je ne crois pas que nous ayons de la difficulté à en pénétrer le Gouvernement. Je n'en ai pas parlé à des membres du Gouvernement mais je ne crois pas que nous ayons trop de difficulté à en convaincre le Gouvernement, pourvu que tous ensemble nous cherchions à faire accepter ce plan ou un autre. Je ne puis me ranger avec ceux qui pensent en avoir un meilleur à proposer. J'invite les membres de l'opposition et mes collègues à tenter avec moi de faire accepter cette idée au Gouvernement. Si nous cherchons à la faire approuver par les gouvernements provinciaux et les municipalités, je ne crois pas que nous ayons de difficulté et, au moins, nous commencerons une tâche qui doit s'accomplir.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour appuyer la proposition d'amendement à l'étude, qui tend à l'adoption de mesures propres à combattre la hausse persistante du coût de la vie. Aucun doute dans mon esprit quant au sens de la proposition d'amendement: il s'agit de réimposer la réglementation des prix et de verser les subventions nécessaires.